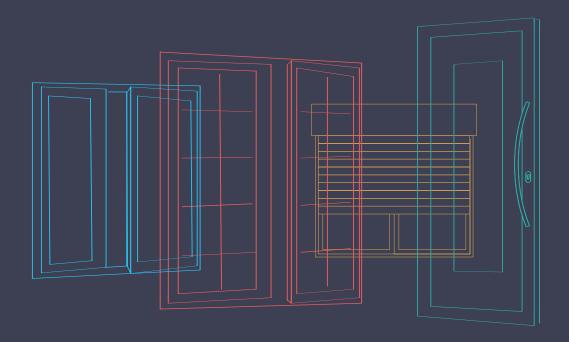
Carnet de GARANTIE

contrat de garantie commerciale



Bienvenue dans <u>l'habitat de demain</u>



Une garantie unique JUSQU'À 30 ANS

GRÂCE À NOTRE CARNET DE GARANTIE, NOTRE ÉQUIPE DISPOSE DE **TOUTES LES INFORMATIONS SUR VOTRE INSTALLATION** CE QUI LUI PERMET DE VOUS APPORTER RAPIDEMENT UNE RÉPONSE PRÉCISE.



Service Relation Clients à votre écoute 6/7j

· Par téléphone : **03 69 11 05 00** Du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h

 \cdot Via notre site internet **www.tryba.com**

· Par mail : sc@tryba.fr

Basé en Alsace, le service se situe sur le site de notre principale usine. Avant, pendant et après la pose, l'équipe répond à toutes vos questions dans un réel souci de proximité et d'exigence métier.



VOUS VENEZ D'ACQUÉRIR DES

PRODUITS TRYBA

et nous vous en remercions



Opter pour une menuiserie TRYBA, c'est faire confiance à plus de 40 ans d'expertise.

Chaque menuiserie porte la marque de notre savoir-faire.

C'est pour vous, au quotidien, une garantie de sérénité.

Et c'est ces 40 années de savoir-faire qui nous permettent de **garantir nos menuiseries jusqu'à 30 ans***, même en cas de revente ou de succession.











*Selon carnet de garantie TRYBA

Conditions de PRISE EN CHARGE

POUR TOUTE INTERVENTION D'UN CONSEILLER EXPERT TRYBA POUR UN **ÉLÉMENT SOUS GARANTIE**

Les 2 premières années

à compter de la pose du produit

Pièces, main-d'oeuvre et déplacement sont pris en charge à 100 %

À partir de la 3º année

Pièces et main-d'oeuvre sont pris en charge à 100 % à l'exclusion des réglages.

Déplacement payant

selon tarif en vigueur dans l'Espace Conseil.

Les pièces détachées indispensables à l'utilisation des biens sont disponibles à l'identique pendant une durée de 2 ans à compter de la signature du contrat. Au-delà et jusqu'à l'expiration des garanties telles que figurant dans le carnet de garantie, des pièces similaires ou équivalentes seront disponibles.

Les garanties proposées engagent la pleine responsabilité de la marque TRYBA. L'ensemble des garanties est valable en France métropolitaine uniquement et dans le cadre d'une utilisation normale par un client particulier et d'un entretien approprié de vos produits: dans ce cadre, merci de respecter la notice d'utilisation et le quide d'entretien de ce carnet.

NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE : les rayures sur les profilés, la modification d'aspect des poignées ou accessoires laiton vieilli ou couleur, la différence de teinte et de rendu de laquage selon les supports ainsi que les évolutions techniques qui peuvent entraîner des différences de teinte entre les anciennes et les nouvelles pièces (qui ne constituent pas un défaut).

L'adjonction de composants ou de pièces détachées (tels que vitrages, quincaillerie, joints, panneaux de porte, profilés de menuiserie) d'une autre marque que TRYBA ou d'une autre marque du groupe, entraîne la perte totale de la garantie sur le produit.

SOMMAIRE

GARANTIES	
Fenêtres, portes-fenêtres, coulissants et portes d'entrée PVC	(
Garanties Iaquage PVC	
Fenêtres, portes-fenêtres, coulissants et portes d'entrée ALUMINIUM	8
Fenêtres, portes-fenêtres et portes d'entrée BOIS	(
Fenêtres de toit PVC	10
Volets de toit solaires	10
Volets roulants	1
Volets battants ALUMINIUM	1
Stores screens	12
Stores bannes	1:
Brises soleil orientables BSO	1:
Pergolas	1:
Portes de garage]4
LIGNE ACCESS	15
Fenêtres, portes-fenêtres, coulissants et portes d'entrée PVC et ALUMINIUM	10
GARANTIES LÉGALES DE CONFORMITÉ & DES VICES CACHÉS	17
NOTICE D'UTILISATION & GUIDE D'ENTRETIEN	
NOTICE D'UTILISATION	19
Mode d'emploi fenêtres, coulissants & portes d'entrée	20
Mode d'emploi volets roulants	21 - 22
Mode d'emploi portes de garage	23
Mode d'emploi ventilation / Pergolas	23
Instructions de sécurité	24
GUIDE D'ENTRETIEN	26
Ferrures / Appliques et poignées inox / Joints d'étanchéité	20
PVC et Aluminium / Bois / Rails de coulissant / Trous d'évacuation des eaux	2
Grilles de ventilation / Volets battants	28
Volets roulants	2
Portes de garage / Stores bannes	30

Collection FENÊTRES, PORTES-FENÊTRES, COULISSANTS ET PORTES D'ENTRÉE **PVC**

FENÊTRES, PORTES-FENÊTRES ET COULISSANTS PVC (HORS LIGNE ACCESS)	Garantie TRYBA	Garantie légale
SOLIDITÉ		
Tenue mécanique des profilés et des angles	30 ans	10 ans
Arrachement des paumelles	30 ans	10 ans
Infiltrations d'eau entre dormant et battant (dans la limite du classement AEV) (1)	30 ans	10 ans
Arrachement des joints dormant ou battant (2)	15 ans	10 ans
FERRAGE		
Casse du cylindre (hors effraction)	10 ans	2 ans
Casse ou manœuvre difficile des ferrures (hors effraction) (3)	10 ans	2 ans
ESTHÉTIQUE		
Stabilité de la teinte profilé PVC blanc (hors impacts et rayures)	15 ans	0
Stabilité de la teinte profilé PVC décor (hors impacts et rayures)	10 ans	0
Tenue de la teinte profilé PVC laqué (hors impacts, rayures et selon teintes) (4)	10 ans (7)	0
Embuement à l'intérieur du double ou triple vitrage	15 ans	10 ans
Modification d'aspect des poignées standard (hors impacts et rayures)	5 ans	0
Modification d'aspect des poignées et accessoires laiton vieilli (hors impacts et rayures)	2 ans	0
Modification d'aspect du panneau de soubassement et tenue des moulures (hors impacts et rayures)	2 ans	0
Tenue et aspect des croisillons rapportés collés	2 ans	0

PORTES D'ENTRÉE PVC (HORS LIGNE ACCESS)	Garantie TRYBA	Garantie légale
SOLIDITÉ		
Tenue mécanique des profilés et des angles	30 ans	10 ans
Arrachement des paumelles	30 ans	10 ans
Infiltrations d'eau entre dormant et battant (1)	30 ans	10 ans
Arrachement des joints dormant ou battant (2)	15 ans	10 ans
Détérioration de structure de panneau impactant l'étanchéité (5)	10 ans	10 ans
FERRAGE		
Casse du cylindre et de la serrure (hors effraction) ⁽³⁾	10 ans	2 ans
Manœuvre difficile des ferrures (hors effraction) (3)	10 ans	2 ans
ESTHÉTIQUE		
Stabilité de la teinte profilé PVC blanc (hors impacts et rayures)	15 ans	0
Stabilité de la teinte profilé PVC décor (hors impacts et rayures)	10 ans	0
Tenue de la teinte profilé PVC laqué (hors impacts, rayures et selon teintes) (4)	10 ans ⁽⁷⁾	0
Embuement à l'intérieur du double ou triple vitrage (hors panneau)	15 ans	10 ans
Modification d'aspect des poignées standard (hors impacts et rayures)	5 ans	0
Modification d'aspect des poignées et accessoires laiton vieilli (hors impacts et rayures) (6)	2 ans	0
Modification d'aspect du panneau (hors impacts et rayures) (4)	2 ans	0

⁽¹⁾ Hors eau positionnée dans feuillure dormant et recueil d'eau - hors plinthe automatique.
(2) Hors porosité et traces noires: garantie 2 ans.
(3) Sous condition que l'entretien annuel soit correctement réalisé (voir Guide d'entretien).
(4) Aucune garantie sur le vieillissement noturel du laquage: changement de brillance, perte d'uniformité du laquage, blanchiment des profilés laqués.
Aucune garantie pour les modifications d'aspect extérieur des surfaces laquées des fenêtres et portes PVC (panneaux compris) à une distance inférieure à 10 km du littoral ou de sites polluants.
(5) Y compris vitrage isolant du panneau.
(6) Aucune garantie sur les appliques inox du panneau, sur les poignées et barres de tirage inox (voir Guide d'entretien).
(7) Sauf teintes garanties 5 ans indiquées page suivante

Garanties LAQUAGE PVC

GARANTIE 10 ANS (SAUF EXCEPTIONS* GARANTIE 5 ANS)

1000	Beige vert	3000*	Rouge feu	5000	Bleu violet	6000	Vert patine	7000	Gris petit-gris	8000	Brun vert
1001	Beige	3002*	Rouge carmin	5001	Bleu vert	6001*	Vert émeraude	7001	Gris argent	8001*	Brun terre de Sienne
002	Jaune sable	3003*	Rouge rubis	5002	Bleu outremer	6002*	Vert feuillage	7002	Gris olive	8002	Brun de sécurité
003*	Jaune de sécurité	3004*	Rouge pourpre	5003	Bleu saphir	6003	Vert olive	7003	Gris mousse	8003	Brun argile
04*	Jaune or	3005*	Rouge vin	5004	Bleu noir	6004	Vert bleu	7004	Gris de sécurité	8004	Brun cuivré
05*	Jaune miel	3007*	Rouge noir	5005	Bleu de sécurité	6005	Vert mousse	7005	Gris souris	8007*	Brun fauve
006*	Jaune maïs	3009*	Rouge oxyde	5007	Bleu brillant	6006*	Olive gris	7006	Gris beige	8008*	Brun olive
07*	Jaune narcisse	3011*	Rouge brun	5008	Bleu gris	6007*	Vert bouteille	7008*	Gris kaki	8011	Brun noisette
011	Beige brun	3012	Rouge beige	5009	Bleu azur	6008	Vert brun	7009	Gris vert	8012*	Brun rouge
012	Jaune citron	3013*	Rouge tomate	5010	Bleu gentiane	6009	Vert sapin	7010	Gris tente	8014	Brun sépia
213	Blanc perlé	3014	Vieux rose	5011	Bleu acier	6010*	Vert herbe	7011	Gris fer	8015*	Marron
214	Ivoire	3015	Rose clair	5012	Bleu clair	6011*	Vert réséda	7012	Gris basalte	8016	Brun acajou
015	Ivoire clair	3016*	Rouge corail	5013	Bleu cobalt	6012	Vert noir	7013	Gris brun	8017*	Brun chocolat
16*	Jaune Soufre	3017*	Rosé	5014	Bleu pigeon	6013	Vert jonc	7015	Gris ardoise	8019	Brun gris
017	Jaune safran	3018*	Rouge fraise	5015	Bleu ciel	6014	Olive jaune	7016	Gris anthracite	8022	Brun noir
)18*	Jaune zinc	3020*	Rouge signalisation	5017	Bleu signalisation	6015	Olive noir	7021	Gris noir	8023*	Brun orangé
019	Beige gris	3022	Rouge saumon	5018	Bleu turquoise	6016	Vert turquoise	7022	Gris terre d'ombre	8024*	Brun beige
20*	Jaune olive	3031*	Rouge oriental	5019	Bleu capri	6017	Vert mai	7023	Gris béton	8025	Brun pâle
21*	Jaune colza	3032*	Rouge rubis nacré	5020	Bleu océan	6018*	Vert jaune	7024	Gris graphite	8028	Brun terre
23*	Jaune signalisation	4001*	Lilas rouge	5021	Bleu d'eau	6019	Vert blanc	7026	Gris granit	8029	Cuivre nacré
024	Jaune ocre	4002*	Violet rouge	5022	Bleu nocturne	6020	Vert oxyde chromique	7030	Gris pierre	9001	Blanc crème
27*	Jaune curry	4004*	Violet bordeaux	5023	Bleu distant	6021	Vert påle	7031	Gris bleu	9002	Blanc gris
28*	Jaune melon	4005	Lilas bleu	5024	Bleu pastel	6022*	Olive brun	7032	Gris silex	9003	Blanc de sécurité
32*	Jaune genêt	4006*	Pourpre signalisation			6024	Vert signalisation	7033	Gris ciment	9004	Noir de sécurité
33*	Jaune dahlia	4009	Violet pastel			6025*	Vert fougère	7034*	Gris jaune	9005	Noir foncé
34*	Jaune pastel					6026	Vert opale	7035	Gris clair	9006*	Aluminium blanc
035	Beige nacré					6027	Vert clair	7036	Gris platine	9007*	Aluminium gris
036	Or nacré					6028	Vert pin	7037*	Gris poussière	9010	Blanc pur
37*	Jaune soleil					6029*	Vert menthe	7038	Gris agate	9011	Noir graphite
00*	Orangé jaune					6032*	Vert de sécurité	7039	Gris quartz	9016	Blanc signalisation
001*	Orangé rouge					6033	Turquoise menthe	7040	Gris fenêtre	9018	Blanc papyrus
002*	Orangé sang					6034	Turquoise pastel	7042	Gris signalisation A		
003*	Orangé pastel					6037	Vert pur	7043	Gris signalisation B		EINTES MÉTALLISÉES
04*	Orangé pur							7044	Gris soie	Z4530°	Jaune métallisé
008*	Orangé rouge clair							7045	Télégris 1	Z6116*	Pêche métallisée
09*	Orangé signalisation							7046	Télégris 2	Z4439	Ocre métallisé
010*	Orangé de sécurité							7047	Télégris 4	Z6127*	Orange sanguine me
211*	Orangé foncé							7048	Gris souris nacré	Z6118*	Fraise métallisée
012*	Orangé saumon									Z6119*	Kiwi métallisé
										Z702*	Gris clair métallisé
										Z703*	Gris foncé métallisé
										Z4728 ^s	Brun métallisé

Collection FENÊTRES, PORTES-FENÊTRES, COULISSANTS ET PORTES D'ENTRÉE **ALUMINIUM**

FENÊTRES, PORTES-FENÊTRES ET COULISSANTS ALUMINIUM (HORS LIGNE ACCESS)	Garantie TRYBA	Garantie légale
SOLIDITÉ		
Tenue mécanique des profilés et des angles	30 ans	10 ans
Arrachement des paumelles	30 ans	10 ans
Infiltrations d'eau entre dormant et ouvrant (dans la limite du classement AEV) (1)	30 ans	10 ans
Arrachement des joints dormant ou battant (2)	15 ans	10 ans
FERRAGE		
Casse du cylindre (hors effraction)	10 ans	2 ans
Casse ou manœuvre difficile des ferrures (hors effraction) ⁽³⁾	10 ans	2 ans
ESTHÉTIQUE		
Tenue de la teinte aluminium avec thermolaquage longue durée (hors impacts et rayures) (4)	15 ans	0
Tenue de l'anodisation (hors impacts et rayures) (4)	10 ans	2 ans
Embuement à l'intérieur du double ou triple vitrage	15 ans	10 ans
Modification d'aspect des poignées standard (hors impacts et rayures)	5 ans	0
Modification d'aspect des poignées et accessoires laiton vieilli (hors impacts et rayures)	2 ans	0
Modification d'aspect du panneau de soubassement et tenue des moulures (hors impacts et rayures)	2 ans	0
Tenue et aspect des croisillons rapportés collés	2 ans	0

PORTES D'ENTRÉE ALUMINIUM (HORS LIGNE ACCESS)	Garantie TRYBA	Garantie légale
SOLIDITÉ		
Tenue mécanique des profilés et des angles	30 ans	10 ans
Arrachement des paumelles	30 ans	10 ans
Infiltrations d'eau entre dormant et ouvrant (1)	30 ans	10 ans
Arrachement des joints dormant ou battant (2)	15 ans	10 ans
Détérioration de structure de panneau impactant l'étanchéité (5)	10 ans	10 ans
FERRAGE		
Casse du cylindre et de la serrure (hors effraction) (3)	10 ans	2 ans
Manœuvre difficile des ferrures (hors effraction) ⁽³⁾	10 ans	2 ans
Serrure et accessoires électriques (6)	2 ans	2 ans
ESTHÉTIQUE		
Tenue de la teinte profilé aluminium avec thermolaquage longue durée (hors impacts et rayures) (4)	15 ans	0
Tenue de l'anodisation (hors impacts et rayures) (4)	10 ans	2 ans
Embuement à l'intérieur du double ou triple vitrage (hors panneau)	15 ans	10 ans
Modification d'aspect des poignées standard (hors impacts et rayures)	5 ans	0
Modification d'aspect des poignées et accessoires laiton vieilli (hors impacts et rayures) (6)	2 ans	0
Modification d'aspect du panneau (hors impacts et rayures) (4)	2 ans	0

⁽¹⁾ Hors eau positionnée dans feuillure dormant et recueil d'eau - hors plinthe automatique.

⁽¹⁾ Hors eau positionnee aans reuillure aorimant et recueil a eau - nors pinntne automatique.
(2) Hors porosité et traces noires garantie 2 ans.
(3) Sous condition que l'entretien annuel soit correctement réalisé (voir Guide d'entretien).
(4) Aucune garantie sur le vieillissement naturel du laquage ou de l'anodisation : changement de brillance, perte d'uniformité du laquage ou de l'anodisation, blanchiment des profilés laqués.
Aucune garantie pour les modifications d'aspect extérieur des surfaces laquées ou anodisées des fenêtres et portes ALU (panneaux compris) à une distance inférieure à 10 km du littoral ou de sites polluants.
(5) Y compris vitrage isolant du panneau.
(6) Aucune garantie sur les appliques inox du panneau, sur les poignées et barres de tirage inox (voir Guide d'entretien).

Collection FENÊTRES, PORTES-FENÊTRES BOIS

Collection PORTES D'ENTRÉE **BOIS**

FENÊTRES ET PORTES-FENÊTRES BOIS	Garantie TRYBA	Garantie légale
SOLIDITÉ		
Tenue mécanique des profilés et des angles	10 ans	10 ans
Arrachement des paumelles	10 ans	10 ans
Infiltrations d'eau entre dormant et ouvrant (dans la limite du classement AEV) ⁽¹⁾	10 ans	10 ans
Arrachement des joints dormant ou battant (2)	10 ans	10 ans
FERRAGE		
Casse du cylindre (hors effraction)	10 ans	2 ans
Casse ou manœuvre difficile des ferrures (hors effraction) (3)	10 ans	2 ans
ESTHÉTIQUE		
Tenue de la teinte profilé BOIS laqué et lasuré (hors impacts et rayures) ⁽⁴⁾	2 ans	0
Embuement à l'intérieur du double ou triple vitrage	10 ans	10 ans
Modification d'aspect des poignées standard (hors impacts et rayures)	5 ans	0
Modification d'aspect des poignées et accessoires laiton vieilli (hors impacts et rayures) (6)	2 ans	0
Modification d'aspect du panneau de soubassement (hors impacts et rayures) (4)	2 ans	0

PORTES D'ENTRÉE BOIS	Garantie TRYBA	Garantie légale
SOLIDITÉ		
Tenue mécanique des profilés et des angles	10 ans	10 ans
Arrachement des paumelles	10 ans	10 ans
Infiltrations d'eau entre dormant et ouvrant (1)	10 ans	10 ans
Arrachement des joints dormant ou battant (2)	10 ans	10 ans
Détérioration de structure de panneau impactant l'étanchéité (5)	10 ans	10 ans
FERRAGE		
Casse du cylindre (hors effraction)	10 ans	2 ans
Manœuvre difficile des ferrures (hors effraction) (3)	10 ans	2 ans
Casse serrure (hors effraction) (3)	4 ans	2 ans
ESTHÉTIQUE		
Tenue de la teinte profilé BOIS laqué et lasuré (hors impacts et rayures) (4)	2 ans	0
Embuement à l'intérieur du double ou triple vitrage (hors panneau)	10 ans	10 ans
Modification d'aspect des poignées standard (hors impacts et rayures)	5 ans	0
Modification d'aspect des poignées et accessoires laiton vieilli (hors impacts et rayures) (6)	2 ans	0
Modification d'aspect du panneau de soubassement (hors impacts et rayures) (4)	2 ans	0

⁽¹⁾ Hors eau positionnée dans feuillures dormant et recueil d'eau - hors plinthe automatique.
(2) Hors porosité et traces noires : garrantie 2 ans.
(3) Sous condition que l'entretien annuel soit correctement réalisé (voir Guide d'entretien).
(4) Aucune garrantie sur le vieillissement naturel du laquage : changement de brillance, perte d'uniformité du laquage, blanchiment des profilés laqués.
Aucune garantie pour les modifications d'aspect extérieur des surfaces laquées des fenêtres et portes bois (panneau compris) à une distance inférieure à 10 km du littoral ou de sites polluants.
(5) Y compris vitrage siolant du panneau.
(6) Aucune garantie sur les appliques inox du panneau, sur les poignées et barres de tirage inox (voir Guide d'entretien).

Collection FENÊTRES DE TOIT **PVC**

Collection VOLETS DE TOIT **SOLAIRES**

FENÊTRES DE TOIT PVC	Garantie TRYBA	Garantie légale
SOLIDITÉ		
Tenue mécanique des profilés et des angles	15 ans	10 ans
Infiltration d'eau entre dormant et ouvrant (dans la limite du classement AEV) (1)	10 ans	10 ans
Arrachement de joints dormant ou battant (2) (3)	10 ans	10 ans
FERRAGE		
Casse ou manœuvre difficile des ferrures (hors effraction) (4)	10 ans	2 ans
ESTHÉTIQUE		
Stabilité de la teinte profilé PVC blanc côté intérieur (hors impacts et rayures)	15 ans	0
Stabilité de la teinte profilé PVC décor côté intérieur (hors impacts et rayures)	10 ans	0
Tenue de la teinte profilé ALU extérieur (hors impacts et rayures) (5)	2 ans	0
Embuement à l'intérieur du double ou triple vitrage	10 ans	10 ans
Modification d'aspect des poignées standard (hors impacts et rayures)	5 ans	0

VOLETS DE TOIT SOLAIRES	Garantie TRYBA	Garantie légale
SOLIDITÉ		
Tenue mécanique du caisson de volet roulant et des coulisses aluminium (hors corrosion)	3 ans	2 ans
Tenue mécanique du tablier, lame aluminium (hors usure normale et vieillissement du produit) (3)	3 ans	2 ans
Tenue sur système d'axe, manœuvre moteur (hors usure normale et vieillissement du produit) (3)	3 ans	2 ans
MANŒUVRE		
Dysfonctionnement moteur autonome solaire (hors remplacement des piles) (3) (6)	3 ans	2 ans
ESTHÉTIQUE		
Modification d'aspect des façades des coffres ainsi que des lames aluminium (hors impacts et rayures) (7)	2 ans	0

⁽¹⁾ Hors eau positionnée dans feuillure dormant et recueil d'eau.
(2) Hors parosités et traces noires; garantie 2 ans.
(3) Garantie valable pour une utilisation du produit dans des conditions climatiques normales (hors gel, grand froid, forte chaleur...). Pour plus d'informations merci de vous reporter à la notice d'utilisation spécifique.
(4) Sous condition que l'entretien annuel soit correctement réalisé (voir Guide d'entretien).
(5) Aucune garantie sur le vieillissement naturel du laquage : changement de brillance, perte d'uniformité du laquage, blanchiment des profilés laqués.
Aucune garantie pour les modifications d'aspect extérieur des profilés alu à une distance inférieure à 10 km du littoral ou de sites polluants.
(6) Garantie cellules solaire et botterie: 3 ans.
(7) Aucune garantie sur le vieillissement naturel du laquage : changement de brillance, perte d'uniformité du laquage, blanchiment des profilés laqués.
Aucune garantie sur le vieillissement naturel du laquage : changement de brillance, perte d'uniformité du laquage, blanchiment des profilés laqués.
Aucune garantie pour les modifications d'aspect extérieur des coffres ainsi que des lames aluminium à une distance inférieure à 10 km du littoral ou de sites polluants.

Collection VOLETS ROULANTS

Collection VOLETS BATTANTS **ALUMINIUM**

VOLETS ROULANTS	Garantie TRYBA	Garantie légale
SOLIDITÉ		
Tenue mécanique du caisson de volet roulant et des coulisses PVC	15 ans	2 ans
Tenue mécanique du caisson de volet roulant et des coulisses aluminium (hors corrosion)	15 ans	2 ans
Tenue mécanique du tablier, lame PVC (hors usure normale et vieillissement du produit)	5 ans	2 ans
Tenue mécanique du tablier, lame aluminium (hors usure normale et vieillissement du produit)	5 ans	2 ans
Tenue du système d'axe, manœuvre moteur (hors usure normale et vieillissement du produit)	10 ans	2 ans
Tenue du système d'axe, manœuvre manuelle (hors usure normale et vieillissement du produit)	2 ans	2 ans
MANŒUVRE		
Dysfonctionnement moteur TRYBA (hors remplacement des piles de la télécommande) (1)	12 ans	2 ans
Dysfonctionnement moteur Somfy (hors remplacement des piles de la télécommande)	10 ans	2 ans
Dysfonctionnement moteur solaire Somfy (hors remplacement des piles de la télécommande) (2)	10 ans	2 ans
Dysfonctionnement moteur Simu (hors remplacement des piles de la télécommande)	7 ans	2 ans
Manœuvre manuelle (sangle ou treuil)	2 ans	2 ans
ESTHÉTIQUE		
Tenue de la teinte aluminium avec thermolaquage (hors impacts et rayures) (3)	5 ans	0
Modification d'aspect des façades extérieures des coffres, des coulisses ainsi que des lames PVC (hors impacts et rayures) (3)	5 ans	0
Modification d'aspect des façades extérieures des coffres, des coulisses ainsi que des lames aluminium (hors impacts et rayures) $^{(3)}$	2 ans	0
Tenue de la teinte aluminium avec thermolaquage «haute résistance tablier» (4)	10 ans	0
Tenue de la teinte aluminium avec thermolaquage «haute résistance tablier, coffre, coulisse et lame finale» (hors impacts et rayures) ⁽⁵⁾	10 ans	0
VOLETS BATTANTS ALUMINIUM	Garantie TRYBA	Garantio légale
SOLIDITÉ		
Tenue mécanique des profilés et des angles	30 ans	2 ans
Tenue mécanique des remplissages (panneaux et lames)	30 ans	2 ans

VOLETS BATTANTS ALUMINIUM	Garantie TRYBA	Garantie légale
SOLIDITÉ		
Tenue mécanique des profilés et des angles	30 ans	2 ans
Tenue mécanique des remplissages (panneaux et lames)	30 ans	2 ans
Arrachement des pentures	30 ans	2 ans
FERRAGE		
Manœuvre difficile des ferrures (hors effraction)	2 ans	2 ans
Casse ferrure (hors effraction)	2 ans	2 ans
MANŒUVRE		
Dysfonctionnement moteur ou automatisme Somfy (hors remplacement des piles)	5 ans	2 ans
ESTHÉTIQUE		
Tenue de la teinte profilé / panneau aluminium avec thermolaquage longue durée (hors impacts et rayures) ⁽⁶⁾	10 ans	0

⁽¹⁾ Automatisme domotique Centero garanti 2 ans.
(2) Moteur solaire Somfy: moteur, télécommandes et automatismes 10 ans; panneau solaire et batterie 7 ans.
(3) Aucune garantie sur le vieillissement naturel du laquage; changement de brillance, perte d'uniformité du laquage, blanchiment des profilés laqués.
Aucune garantie pour les modifications d'aspect extérieur des coffres ainsi que des lames aluminium ou PVC à une distance inférieure à 10 km du littoral ou de sites polluants.
(4) Aucune garantie pour les modifications d'aspect extérieur des lames de tablier Alu 37 et 50 Blanc et Gris anthracite à une distance inférieure à 10 km du littoral ou de sites polluants.
Garantie de 5 ans pour les modifications d'aspect extérieur des lames de tablier Alu 37 et 50 Blanc et Gris anthracite à une distance inférieure à 10 km du littoral ou de sites polluants. Garantie uniquement valable si respect des règles de pose, d'utilisation et d'entretien fourni avec le volet (exclusions: rayures, impacts, zones où le produit et st découpé).
(5) Aucune garantie sur le vieillissement naturel du laquage: changement de brillance, perte d'uniformité du laquage, blanchiment des profilés laqués.
Garantie de 5 ans pour les modifications d'aspect extérieur des coffres, coulisses, lames finales et lames de tablier Alu 37 et 50 Blanc et Gris anthracite à une distance inférieure à 10 km du littoral ou de sites polluants. Garantie uniquement valable si respect des règles de pose, d'utilision et d'entretier fourni que le volet (exclusions: rayures, impacts, zones où le produit est découpé).
(6) Aucune garantie sur le vieillissement naturel du laquage: changement de brillance, perte d'uniformité du laquage, blanchiment des profilés laqués.
Aucune garantie sur le vieillissement naturel du laquage: changement de brillance, perte d'uniformité du laquage, blanchiment des profilés laqués.
Aucune garantie sur le vieillissement naturel du laquage: changement de brillance, perte d'uniformité du laquage, blanchiment des profilés laqués.

Collection **STORES SCREENS**

Collection **STORES BANNES**

STORES SCREENS	Garantie TRYBA	Garantie légale
SOLIDITÉ		
Tenue mécanique des pièces mécaniques (coffre, axe, coulisses, barre de charge) hors toile ou moteurs ou télécommandes ou automatismes - si MOTEUR (hors usure normale et vieillissement du produit)	7 ans	2 ans
Tenue mécanique des pièces mécaniques (coffre, axe, coulisses, barre de charge) hors toile ou moteurs ou télécommandes ou automatismes - si TREUIL (hors usure normale et vieillissement du produit)	2 ans	2 ans
Tenue mécanique de la toile (hors usure normale et vieillissement du produit)	7 ans	2 ans
MANŒUVRE		
Dysfonctionnement moteur TRYBA (hors remplacement des piles de la télécommande)	10 ans	2 ans
Dysfonctionnement moteur Somfy (hors remplacement des piles de la télécommande)	10 ans	2 ans
Télécommande et Automatisme TRYBA	10 ans	2 ans
Télécommande et Automatisme Somfy	5 ans	2 ans
Batterie moteur solaire Somfy	7 ans	2 ans
Panneau solaire Somfy	7 ans	2 ans
ESTHÉTIQUE		
Tenue du laquage ou du thermolaquage standard : coffre, coulisses, lames de tablier, barre de charge (hors impacts et rayures) ⁽¹⁾	5 ans	0
Tenue du thermolaquage renforcé «Bord de mer» : coffre, coulisses, lames de tablier, barre de charge (hors impacts et rayures) (2)	7 ans	0

STORES BANNES	Garantie TRYBA
SOLIDITÉ	
Tenue mécanique des profilés - store banne Coffre et Monobloc (1)	5 ans
Tenue mécanique des profilés - store banne Balcon (1)	2 ans
Tenue mécanique de la toile (2)	5 ans
MANŒUVRE	
Manœuvre par treuil - store banne Balcon	5 ans
Dysfonctionnement moteur et automatisme (hors remplacement des piles)	5 ans
ESTHÉTIQUE	
Résistance aux rayons UV et aux intempéries (3) (4) (suivant ISO 150 B04, 4/5 sur échelle de gris)	5 ans
Tenue de la teinte aluminium avec thermolaquage longue durée (hors impacts et rayures) - store banne Coffre et Monobloc ⁽⁵⁾	10 ans
Tenue de la teinte aluminium avec thermolaquage longue durée (hors impacts et rayures) - store banne Balcon (5)	5 ans
LED dans les bras	1 an

⁽¹⁾ Hors déformations dues au vent, à la pluie et/ou à la neige et dans le cadre d'une utilisation normale.

(2) Hors «effet de ventrage» de la toile dû à une accumulation d'eau, de neige ou d'éléments divers.

(3) Aucune garantie sur la toile: anomalies optiques du tissu, maniement inadéquat, nettoyage avec produit inadapté, usure naturelle de la toile.

(4) Aucune garantie sur le vieillissement naturel de la toile : effets de vieillissement normaux de la couleur de la toile dû aux effets météorologiques et environnementaux.

(5) Aucune garantie sur le vieillissement naturel du thermoloquage : changement de brillance, perte d'uniformité du laquage, blanchiment des profilés laqués.

Aucune garantie pour les modifications d'aspect extérieur des profilés alu à une distance inférieure à 10 km du littoral ou de sites polluants.

Collection PERGOLAS

BRISES SOLEIL ORIENTABLES BSO	Garantie TRYBA	Garantie légale
SOLIDITÉ		
Tenue mécanique des pièces mécaniques (coffre, axe, coulisses, barre de charge, échelles, lacettes, câbles) hors tablier ou moteurs ou télécommandes ou automatismes (hors usure normale et vieillissement du produit)	2 ans	2 ans
Tenue mécanique du tablier (hors usure normale et vieillissement du produit)	2 ans	2 ans
MANŒUVRE		
Dysfonctionnement moteur (hors remplacement des piles de la télécommande)	2 ans	2 ans
Télécommande et Automatisme TRYBA	10 ans	2 ans
Télécommande et Automatisme Somfy	5 ans	2 ans
ESTHÉTIQUE		
Tenue du laquage ou du thermolaquage standard : coffre, coulisses, lames de tablier, barre de charge (hors impacts et rayures) (3)	2 ans	0

PERGOLA À LAMES ORIENTABLES	Garantie TRYBA	Garantie légale
SOLIDITÉ		
Tenue mécanique des profilés et des angles	15 ans	10 ans
Motorisation des lames	3 ans	2 ans
ACCESSOIRES		
Accessoires électriques	2 ans	2 ans
ESTHÉTIQUE		
Tenue de la teinte aluminium avec thermolaquage longue durée (hors impacts et rayures) (1)	15 ans	0
Tenue de l'anodisation (hors impacts et rayures) (1)	10 ans	0
Modification d'aspect sans impact sur le fonctionnement ou l'étanchéité (hors rayures)	5 ans	0

(1) Aucune garantie sur le vieillissement naturel du laquage : changement de brillance, perte d'uniformité du laquage ou de l'anodisation, blanchiment des profilés laqués. Aucune garantie pour les modifications d'aspect extérieur des surfaces laquées ou anodisées des structures vérandas, pergolas, fenêtres et portes ALU (panneaux compris) à une distance inférieure à 10 km du littoral ou de sites polluants.

⁽¹⁾ Aucune garantie sur le vieillissement naturel du laquage : changement de brillance, perte d'uniformité du laquage, blanchiment des profilés laqués.
Aucune garantie pour les modifications d'aspect extérieur des coffres, coulisses, lames et barres de charges à une distance inférieure à 2 km du littoral ou de sites polluants, garantie de 3 ans à une distance comprise entre 2 et 10 km du littoral ou de sites polluants.
(2) Aucune garantie sur le vieillissement naturel du laquage : changement de brillance, perte d'uniformité du laquage, blanchiment des profilés laqués.
Aucune garantie pour les modifications d'aspect extérieur des coffres, coulisses, lames et barres de charges à une distance inférieure à 2 km du littoral ou de sites polluants, garantie de 5 ans à une distance comprise entre 2 et 10 km du littoral ou de sites polluants.
(3) Aucune garantie sur le vieillissement naturel du laquage : changement de brillance, perte d'uniformité du laquage, blanchiment des profilés laqués.
Aucune garantie pour les modifications d'aspect extérieur à une distance inférieure à 10 km du littoral ou de sites polluants.

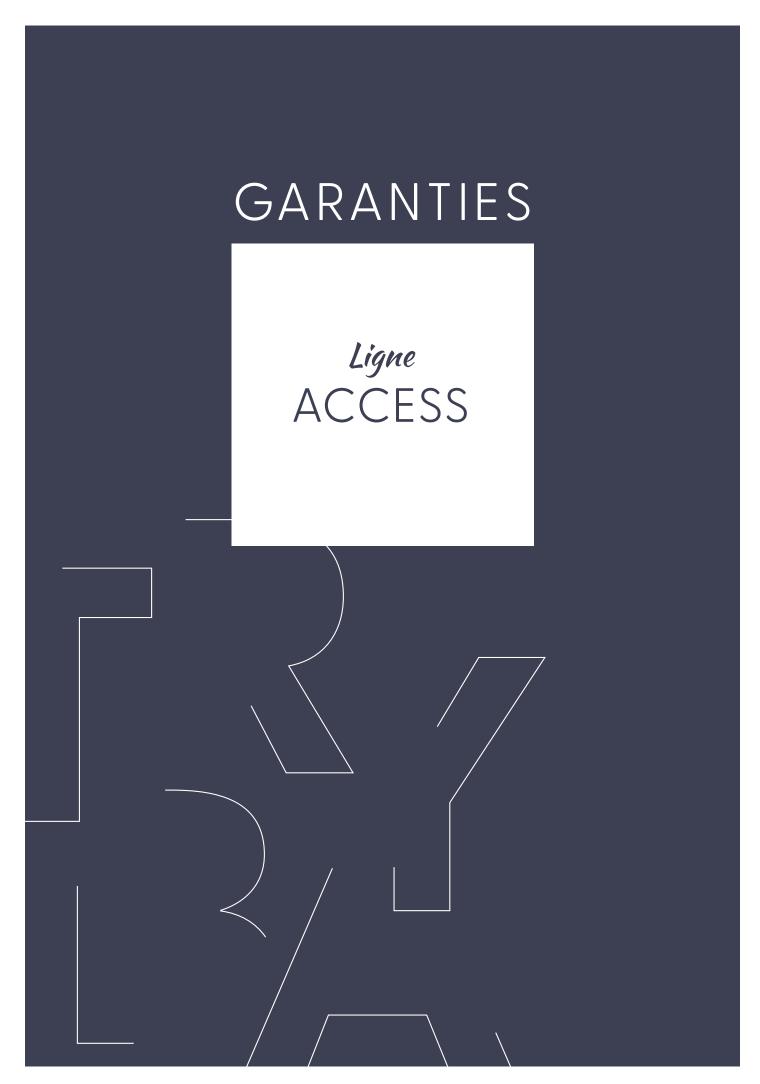
Collection **PORTES DE GARAGE**

PORTES DE GARAGE	Garantie TRYBA	Garantie légale		
SOLIDITÉ				
Tenue mécanique des profilés d'huisserie et rails de retour	15 ans	2 ans		
Tenue mécanique des tabliers, coulisses et coffre sur porte enroulable	2 ans	2 ans		
Tenue mécanique des panneaux de porte (hors déformation temporaire liée à l'ensoleillement)	15 ans	2 ans		
Tenue mécanique des chariots à roulettes ⁽²⁾	15 ans	2 ans		
Tenue mécanique des ressorts de compensation	5 ans	2 ans		
Arrachement des joints d'huisserie (1)	3 ans	2 ans		
MANŒUVRE				
Dysfonctionnement moteur ou automatisme Somfy (hors remplacement des piles)	5 ans	2 ans		
Dysfonctionnement moteur Sommer	5 ans	2 ans		
Dysfonctionnement moteur filaire pour porte enroulable	5 ans	2 ans		
Dysfonctionnement boîtier de commande radio ou télécommande Somfy	5 ans	2 ans		
Dysfonctionnement automatisme et télécommande Sommer	2 ans	2 ans		
Dysfonctionnement manoeuvre manuelle	2 ans	2 ans		
ESTHÉTIQUE				
Tenue de la teinte des huisseries laquées (hors impacts et rayures) (3) (4) (5) (6)	2 ans	0		
Tenue de la teinte des panneaux acier (hors impacts et rayures) (3) (4) (5) (6)	2 ans	0		
Tenue de la teinte sur les faces apparentes extérieures de porte enroulable (3) (4)	ue de la teinte sur les faces apparentes extérieures de porte enroulable (3) (4) 2 ans			
Option Traitement Haute Résistance Bord de Mer : tenue de la laque sur les faces apparentes xtérieures de la porte à une distance du front de mer inférieure à 10 km (corrosion, cloques) ^{(6) (7)}				
Option Traitement Haute Résistance Bord de Mer : tenue de la laque sur les faces apparentes extérieures de la porte à une distance du front de mer supérieure à 10 km (corrosion, cloques) ⁽⁷⁾	10 ans	0		

⁽I) Hors porosité et traces noires : garantie 2 ans.
(2) Portes de Garage Sectionnelles Latérales (PGSL).
(3) Aucune garantie sur le vieillissement naturel du laquage ou du thermolaquage : changement de brillance, perte d'uniformité du laquage, blanchiment des profilés laqués. Aucune garantie pour les modifications d'aspect extérieur des surfaces laquées à une distance inférieure à 10 km du litoral ou de sites polluants.
(4) Aucune garantie pour les modifications d'aspect intérieur.
(5) Aucune garantie sur le vieillissement naturel du thermolaquage : changement de brillance, perte d'uniformité du laquage, blanchiment des profilés laqués.

Aucune garantie pour les modifications d'aspect extérieur des surfaces laquées avec thermolaquage renforcé «bord de mer» (option) à une distance inférieure à 1 km du littoral ou de sites polluants: garantie 2 ans. Panneau acier Chêne doré laqué : garantie 2 ans quelle que soit la distance du front de mer ou de sites pollues.
(6) Aucune garantie sur les appliques inox (voir Guide d'entretien).
(7) Portes de Garage Sectionnelles (PGS) et Sectionnelles Latérales (PGSL). Aucune garantie sur les rayures, impacts, zones du produit modifiées hors usine, modification d'aspect, vieillissement naturel du laquage, blanchiment des profilés laqués, traces d'utilisation et de fonctionnement.

Les tabliers de PG de coloris foncés (notamment coloris noir) ne sont pas garantis lorsqu'ils sont exposés plein sud.



Collection FENÊTRES, PORTES-FENÊTRES ET PORTES D'ENTRÉE LIGNE ACCESS

FENÊTRES ET PORTES-FENÊTRES PVC & ALUMINIUM ACCESS	Garantie TRYBA	Garantie légale
SOLIDITÉ (PVC & ALUMINIUM)		
Tenue mécanique des profilés et des angles	15 ans	10 ans
Arrachement des paumelles	15 ans	10 ans
Infiltrations d'eau entre dormant et ouvrant (dans la limite du classement AEV) (1)	15 ans	10 ans
Arrachement des joints dormant ou battant (2)	15 ans	10 ans
FERRAGE (PVC & ALUMINIUM)		
Casse du cylindre (hors effraction)	10 ans	2 ans
Casse ou manœuvre difficile des ferrures (hors effraction) (3)	10 ans	2 ans
ESTHÉTIQUE		
Stabilité de la teinte profilé PVC blanc (hors impacts et rayures - Fenêtres PVC)	15 ans	0
Stabilité de la teinte profilé PVC décor (hors impacts et rayures - Fenêtres PVC)	10 ans	0
Tenue de la teinte aluminium avec thermolaquage (hors impacts et rayures - Fenêtres ALU) (4)	10 ans	0
Embuement à l'intérieur du double vitrage	15 ans	10 ans
Modification d'aspect des poignées standard (hors impacts et rayures)	5 ans	0
Modification d'aspect des poignées et accessoires laiton vieilli (hors impacts et rayures)	2 ans	0
Modification d'aspect du panneau de soubassement et tenue des moulures (hors impacts et rayures)	2 ans	0

PORTES D'ENTRÉE PVC ACCESS	Garantie TRYBA	Garantie légale
SOLIDITÉ		
Tenue mécanique des profilés et des angles	15 ans	10 ans
Arrachement des paumelles	15 ans	10 ans
Infiltrations d'eau entre dormant et ouvrant (1)	15 ans	10 ans
Arrachement des joints dormant ou battant (2)	15 ans	10 ans
Détérioration de structure de panneau impactant l'étanchéité ⁽⁵⁾	10 ans	10 ans
FERRAGE		
Casse du cylindre et de la serrure (hors effraction) (3)	10 ans	2 ans
Manœuvre difficile des ferrures (hors effraction) (3)	10 ans	2 ans
ESTHÉTIQUE		
Stabilité de la teinte profilé PVC blanc (hors impacts et rayures)	15 ans	0
Stabilité de la teinte profilé PVC décor (hors impacts et rayures)	10 ans	0
Embuement à l'intérieur du double vitrage (hors panneau)	15 ans	10 ans
Modification d'aspect des poignées standard (hors impacts et rayures)	5 ans	0
Modification d'aspect des poignées et accessoires laiton vieilli (hors impacts et rayures)	2 ans	0
Modification d'aspect du panneau (hors impacts et rayures) (4)	2 ans	0

⁽¹⁾ Hors eau positionnée dans feuillure dormant et recueil d'eau - hors plinthe automatique.
(2) Hors porosité et traces noires : garantie 2 ans.
(3) Sous condition que l'entretien annuel soit correctement réalisé (voir Guide d'entretien).
(4) Aucune garantie sur le vieillissement naturel du laquage : changement de brillance, la perte d'uniformité du laquage, blanchiment des profilés laqués.
Aucune garantie pour les modifications d'aspect extérieur des surfaces laquées des fenêtres alumium à une distance inférieure à 10 km du littoral ou de sites polluants.
(5) Y compris vitrage isolant du panneau.

Garanties légales DE CONFORMITÉ & DES VICES CACHÉS

INDÉPENDAMMENT DE LA GARANTIE COMMERCIALE, LE VENDEUR RESTE TENU DE LA GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ MENTIONNÉE AUX ARTICLES L217-1 À L217-32 DU CODE DE LA CONSOMMATION ET DE LA GARANTIE DES VICES CACHÉS PRÉVUE AUX ARTICLES 1641 À 1649 DU CODE CIVIL.

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si:

l° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement;

4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

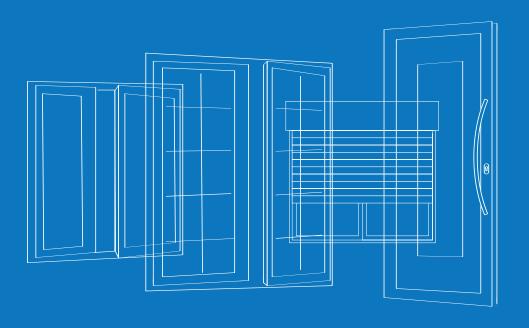
Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

Notice D'UTILISATION

Guide D'ENTRETIEN





Notice D'UTILISATION

VOUS VENEZ D'ACQUÉRIR DES PRODUITS TRYBA ET NOUS VOUS EN REMERCIONS.



Conseils d'utilisation et d'entretien pour assurer la continuité de la garantie TRYBA.

En suivant les conseils d'utilisation et d'entretien ci-après, vos menuiseries auront une meilleure tenue dans le temps, et vous vous assurerez de la continuité de la garantie TRYBA.

Merci de lire attentivement ce document avant la première utilisation et de respecter impérativement les consignes de sécurité et d'entretien.

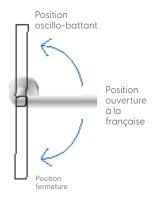
Afin de garantir le bon fonctionnement de vos fenêtres, portes ou volets, n'entreprenez aucune intervention par vous-même.

Si vous souhaitez remplacer une pièce défectueuse sur votre produit, adressez-vous à votre Espace Conseil TRYBA.

FENÊTRES, COULISSANTS & PORTES D'ENTRÉE

FENÊTRES ET PORTES-FENÊTRES

OSCILLO-BATTANTS



Si vous avez choisi une fenêtre oscillo-battante, celle-ci s'ouvre soit à la française, soit en oscillo-battant.

PORTES-FENÊTRES SB

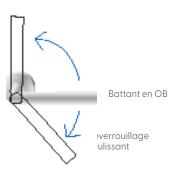


Pour verrouiller ou déverrouiller la portefenêtre, relevez la poignée et actionner le cylindre. Abaissez la poignée pour ouvrir la porte-fenêtre.



Conseil: Avant de passer d'une position à une autre, pensez à plaquer le battant contre le dormant avec votre main libre.

COULISSANTS PVC À TRANSLATION

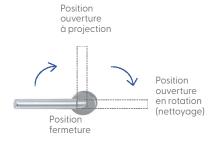


Par rotation de 90°, le vantail se met en position abattante verrouillée.

Une légère pression sur la poignée au-delà de la position horizontale déverrouille le vantail qui se place parallèlement au dormant. La poignée revient d'elle-même à sa position horizontale, pour traction latérale et ouverture de l'ouvrant.

Lors de la fermeture, le châssis en mouvement est automatiquement amené en position abattante verrouillée, évitant ainsi toute ouverture intempestive (accrochage gâches en traverse basse). La rotation à 90° de la poignée ramène le vantail coulissant en position de fermeture tout en assurant un verrouillage périphérique de l'ensemble.

FENÊTRES DE TOIT

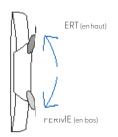


PORTES D'ENTRÉE

Pour ouvrir la porte, actionnez la poignée comme sur le schéma ci-dessous. Pour effectuer cette manœuvre il faut impérativement que les crochets ou pênes soient déverrouillés.



COULISSANTS ALUMINIUM



Dans tous les cas, pour ouvrir et fermer le vantail coulissant, actionnez le selecteur comme montré sur le schéma ci-contre.



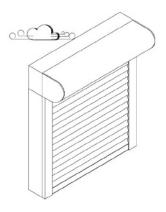
Dans le cas d'une poignée Novem (en position verticale de base), effectuez une rotation de 19° pour ouvrir le coulissant.

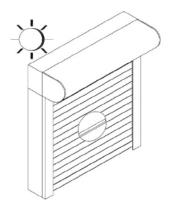


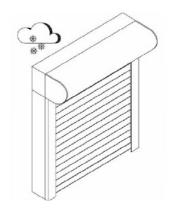
Dans le cas d'une poignée encastrée, glissez vers le haut puis décalez manuellement le vantail vers la droite ou la gauche pour ouvrir le coulissant.

VOLETS ROULANTS

UTILISATION GÉNÉRALE







EN CAS DE VENT

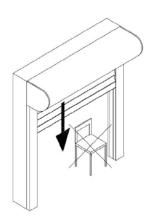
La résistance de volets fermés est amoindrie si les fenêtres restent ouvertes. Par vent fort, fermez vos fenêtres. En cas d'absence, veillez à prévenir tout risque de courant d'air.

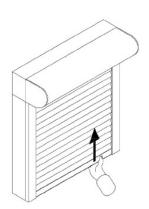
EN CAS DE FORTE CHALEUR

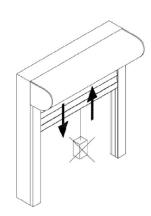
Pour l'utilisation de volets roulants en tant que protection solaire, nous vous recommandons de ne pas les fermer complètement afin de permettre la circulation d'air et d'éviter un échauffement trop important du tablier.

EN CAS DE GEL

Le tablier du volet roulant peut rester collé sur la pièce d'appui basse et dans les coulisses. Les lames d'un tablier peuvent également rester collées entre elles. Évitez d'ouvrir et de fermer le volet, et de forcer son fonctionnement. Ces mesures sont également valables en cas d'accumulation de neige principalement dans le cas des volets de fenêtres de toit.







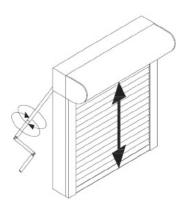
Rien ne doit faire obstruction à la descente du volet, veillez donc à ce qu'aucun obstacle n'empêche la bonne descente du volet.

Ne montez jamais le volet en le poussant de la main, cela pourrait entraîner des problèmes de fonctionnement.

Ne lestez le tablier d'aucun poids supplémentaire.

VOLETS ROULANTS

VOLETS À MANŒUVRE TREUIL





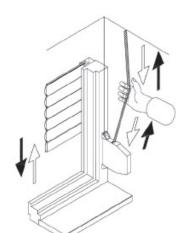
Conseil

- · Freinez le mouvement de la manivelle avant d'atteindre l'ouverture complète du volet. Le volet ne doit pas heurter violemment la partie haute.
- · Freinez le mouvement de la manivelle avant d'atteindre la fermeture complète du volet. Stoppez le mouvement à la moindre résistance.
- · Lorsque l'on actionne la manivelle, évitez de trop la déporter, cela entraîne un mouvement plus difficile et accélère l'usure du mécanisme.



Attention Lorsque le volet est complètement ouvert, ne pas pour suivre le mouvement et surtout éviter de forcer.

VOLETS À MANŒUVRE SANGLE



- · À l'ouverture, prendre la sangle dans le dernier tiers et la tirer doucement vers soi. Le volet ne doit pas heurter violemment la partie haute.
- · À la fermeture, saisir la sangle dans le dernier tiers et la tirer doucement. Ne jamais lâcher brusquement la sangle.
- · Si le mouvement n'est pas vertical et se fait de côté, cela entraîne une usure prématurée et une déformation de la sangle.



Conseil

- · Éviter de manipuler la sangle par à-coups.
- · Toujours sortir la sangle du boîtier par mouvements réguliers et verticaux.



Attention La sangle est automatiquement enroulée dans son boîtier. Ne jamais lâcher la sangle brusquement, mais l'enrouler d'un mouvement régulier.

VOLETS MOTORISÉS –



En cas de mauvais fonctionnement de votre télécommande, pensez à vérifier la pile.

Conseil



Par mesure de sécurité, éteignez la commande automatique avant de vous rendre sur votre terrasse ou balcon.



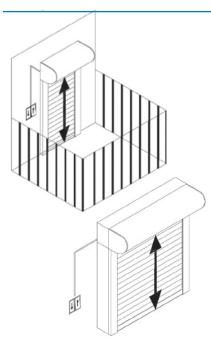
Attention Si le seul accès à votre balcon ou terrasse est équipé d'un volet roulant automatique, le risque de vous retrouver bloqué à l'extérieur existe.

MANIPULATION PAR INVERSEUR À POSITION MOMENTANÉE

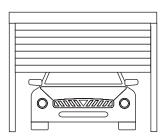
Par une pression sur la touche souhaitée (montée/descente ou gauche/droite) ou en donnant un tour de clé, le volet se déplace dans la direction désirée. Si on lâche la touche ou le bouton, le volet s'arrête.

MANIPULATION PAR INVERSEUR À POSITION FIXE

Le volet se déplace par une pression sur la touche souhaitée (montée/descente) ou en donnant un tour de clé dans la direction désirée (gauche/droite). Une pression sur la touche « STOP » ou sur la touche de direction opposée (en fonction de votre installation) permet d'arrêter le volet.



PORTES DE GARAGE



Pendant le fonctionnement de la porte, surveillez son déplacement et maintenez toute personne à distance jusqu'à la fin du mouvement.

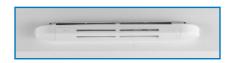
Ne faites pas fonctionner votre porte si une réparation ou un réglage est nécessaire : risque de blessure !

Température de fonctionnement côté intérieur : de -20°C à +50°C

Température de fonctionnement côté extérieur : de -40°C à +60°C

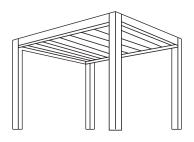
Humidité relative : de 20% à 90%

VENTILATION



En plus de l'action des grilles de ventilation, pour évacuer l'humidité pendant les périodes de chauffe, nous vous conseillons d'aérer 2 à 3 fois (10-15 minutes) par jour afin de renouveler l'air de vos pièces.

PERGOLAS



Dans le cas de chutes de neige ou de pluie, et de vent violent ou en rafale, il est recommandé d'orienter les lames en position verticale à l'aide de votre télécommande.

Ne manoeuvrez pas les lames en cas de gel pour ne pas abîmer la motorisation intégrée à la structure de la pergola.

Pour un bon fonctionnement, assurez-vous qu'il n'y ait pas d'objets qui puissent bloquer l'ouverture et la fermeture des lames.

Veillez à ce que les feuilles d'arbres ou autres éléments ne bouchent pas les descentes d'eau. Après une forte pluie, orientez les lames à 45° au maximum en attendant l'évacuation complète des résidus d'eau dans le chéneau.

Vérifiez régulièrement l'état des joints d'étanchéité. Attention, bien que performant, le système d'étanchéité n'est pas conçu pour assurer un espace complètement étanche à l'eau et l'étanchéité totale n'est pas assurée en cas de fortes pluies ou de vent violent.

Résistance au vent d'un ScreenaMaX installé en baie libre							
Dimension du store	3000	3500	4000	4500	5000	5500	6000
Vitesse du vent maximale	61 km/h	61 km/h	46 km/h	45 km/h	35 km/h	36 km/h	25 km/h

ATTENTION, NOUS RECOMMANDONS VIVEMENT L'UTILISATION D'UN ANÉMOMÈTRE EN CAS D'INSTALLATION D'UN STORE, SURTOUT EN CAS DE GRANDES DIMENSIONS.

BSO

EN CAS DE GEL

En période de froid, l'humidité présente sur le BSO peut engendrer des dysfonctionnements et des dommages.

Le gel peut entraîner une hauteur augmentée du paquet, un blocage du paquet en position haute, un fonctionnement du BSO dégradé, et des bruits anormaux.

Les lames et/ou la barre de charge peuvent se bloquer.

Le fonctionnement du BSO en période de gel peut également entraîner une rupture de la sangle de levage.

Les dommages générés par le gel sont en règle générale imputables à des erreurs d'utilisation.

EN CAS DE VENT

Pour les installations guidées par câble, même par vent faible, un battement du BSO contre la façade ne peut pas être exclu, spécialement lorsqu'il se trouve dans une position intermédiaire. Cela peut endommager la façade ou le BSO et augmenter le niveau sonore de l'installation.

C'est à l'utilisateur de veiller à ce que les BSO ne se trouvent pas en position intermédiaire en cas d'apparition du vent. La tension des câbles de guidage a aussi un impact sur ce phénomène.

SCREENS

EN CAS DE PLUIE / TEMPS HUMIDE

Si une toile est enroulée alors qu'elle est humide, l'humidité qui se trouve dans le textile et entre les couches de textile ne peut sécher. Ceci entraîne, d'une part, des décolorations par piqûres d'eau, mais aussi l'apparition de moisissures sous la forme de piqûres d'humidité. Leur apparition ne peut pas être totalement empêchée par un traitement antifongique en raison des exigences environnementales strictes. Les toiles humides accentuent aussi le gaufrage.

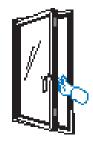
Il convient donc de sortir les toiles dès que possible afin de pouvoir les faire sécher. Les dommages causés par le non-respect de cette consigne sont généralement irréparables. Cela ne représente pas un défaut.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

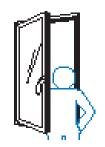
FENÊTRES -



Veillez à ne pas heurter le vantail lors de l'ouverture.



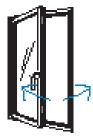
Attention au pincement d'une partie du corps entre le dormant et le vantail.



Attention au danger de chute (notamment des enfants).



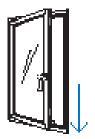
Évitez tout appui sur les profilés dormants de la menuiserie.



Attention au danger de blessures lors de vents violents ou d'un courant d'air lorsque le vantail est en position ouverte.



Il est interdit de mettre tout objet entre le vantail et le dormant.



Empêchez que le vantail soit surchargé.

VOLETS ROULANTS



Attention Évitez de laisser les enfants jouer avec les commandes de vos volets roulants, qu'il s'agisse de commandes murales ou de télécommandes. Les commandes sont à tenir hors de portée des enfants.

PORTES DE GARAGE

Afin de vous garantir un fonctionnement avec une sécurité maximale et une durée de vie optimale, votre porte nécessite un entretien régulier qui est de votre responsabilité. Cet entretien devra être effectué périodiquement et consigné dans le carnet d'entretien (norme EN 13241).

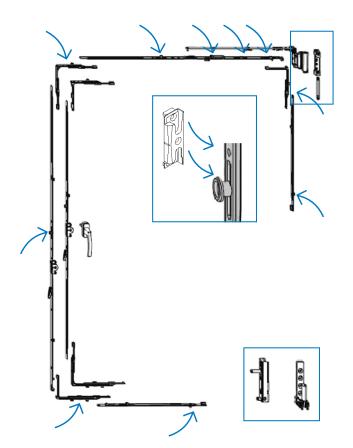
Le montage, l'entretien, la réparation ou le démontage de votre porte devront être effectués par une personne compétente comme défini dans la norme EN 12635.

Avant toute intervention, coupez l'alimentation électrique et le cas échéant retirez la batterie.

En cas de remplacement de l'ampoule de l'éclairage intégré, utilisez impérativement une ampoule identique à celle en place. Ne laissez pas les enfants jouer avec les

dispositifs de commande de la porte. Le débrayage manuel de la porte peut entraîner des mouvements brusques pouvant représenter un danger. Ne modifiez pas la porte, n'ajoutez ou ne retirez aucun élément : les systèmes d'entraînement (moteur, ressorts) sont déterminés précisément pour le poids de la porte. Toute modification du poids de la porte pourrait entraîner un fonctionnement anormal et/ou son usure prématurée.

FERRURES



Comme toute pièce mécanique, les parties mobiles des ferrures doivent être graissées régulièrement. De cette façon, vos fenêtres et portes resteront faciles à manoeuvrer et les réparations coûteuses seront évitées.

Pour que les quincailleries fonctionnent sans incident, graissez les pênes de votre porte et les ferrures de vos fenêtres (parties mobiles) une fois par an.

Utilisez le lubrifiant LM/LUB mis point par TRYBA, disponible auprès de votre Espace Conseil. Ce lubrifiant assure la meilleure garantie anti-usure et le minimum d'encrassement.



APPLIQUES ET POIGNÉES INOX

Il est possible qu'un dépôt se forme à la surface de vos appliques et poignées inox sans toutefois attaquer le matériau. Ce dépôt est dû à la poussière et aux particules de saletés en suspension dans l'air.

Nous vous recommandons donc de **nettoyer vos appliques et poussoirs inox plusieurs fois par an**.

Les encrassements normaux s'éliminent sans peine avec le liquide d'entretien pour acier inoxydable préconisé par TRYBA.

Dans le cas d'une exposition à l'air marin - nettement plus corrosif à cause du sel - pensez à augmenter la fréquence d'entretien.

JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ

Les joints d'étanchéité de vos fenêtres et portes présentent une excellente tenue au vieillissement. Ces joints ne doivent jamais être graissés ou huilés. Lorsque vous nettoyez vos fenêtres et portes, veillez à toujours débarrasser ces joints de la poussière et des salissures à l'aide d'un produit de nettoyage doux et non abrasif (produit vaisselle par exemple).

PVC ET ALUMINIUM

FENÊTRES / PORTES-FENÊTRES / COULISSANTS / PORTES / PERGOLAS

Il est possible qu'un dépôt se forme à la surface de vos menuiseries sans toutefois attaquer le matériau. Ce dépôt est dû à la poussière et aux particules de saletés en suspension dans l'air.

Nous vous recommandons donc de nettoyer vos produits TRYBA en PVC et en aluminium **plusieurs fois par an**.

Les encrassements normaux s'éliminent sans peine avec un **produit de nettoyage doux et non abrasif** (produit vaisselle par exemple). Pour plus d'efficacité, nous vous recommandons d'utiliser nos différents produits d'entretien (mis au point par TRYBA) adaptés au type de matériau.

Dans le cas d'une exposition à l'air marin - nettement plus corrosif à cause du sel - pensez à rincer régulièrement vos menuiseries à l'eau claire.



- Ne nettoyez jamais les menuiseries à sec ou avec des produits qui peuvent les rayer. Dans le cas de menuiseries PVC, un nettoyage à sec rendrait le matériau électrostatique et attirerait d'autres poussières.
- · N'utilisez en aucun cas des produits détergents grossiers ou des moyens décapants, des produits contenant de la soude, ou encore des produits alcalins ou acides (essence, diluant nitrocellulique, eau de Javel, produits chimiques comme l'acétone, le benzol ou le trichloréthylène).
- · En cas de détériorations, de défauts de fonctionnement ou d'encrassement excessif, veuillez vous adresser à votre Espace Conseil TRYBA.
- · Lorsque vous nettoyez vos menuiseries, soyez attentifs à ne pas déplacer les joints.

BOIS FENÊTRES / PORTES

Le bois est une matière vivante qui nécessite un entretien minutieux. Nous vous recommandons de nettoyer vos fenêtres et portes bois régulièrement à l'eau claire, et, au besoin, d'appliquer un lait d'entretien spécialement conçu pour le bois sur les zones fragilisées.

Tous les 5 ans, l'application d'un rénovateur* spécialement conçu pour le bois est indispensable. Si vos menuiseries sont particulièrement exposées aux agressions climatiques, nous vous recommandons d'utiliser un rénovateur au bout de 2 ans.

*Toujours nettoyer les surfaces au papier de verre et dépoussiérer avant d'appliquer un rénovateur.

RAILS DE COULISSANT

Ceux-ci doivent être régulièrement nettoyés et dépoussiérés à l'aide d'un produit de nettoyage doux et non abrasif (produit vaisselle, par exemple). Il n'est pas nécessaire de les lubrifier.

TROUS D'ÉVACUATION DES EAUX



Les trous d'évacuation des eaux doivent être **nettoyés** et **débouchés** s'ils sont obstrués afin de ne pas contrarier l'écoulement des eaux de ruissellement.

GRILLES DE VENTILATION

Vous devez nettoyer et dépoussiérer les grilles de ventilation au moins une fois par an.



1) DÉBOÎTEZ LE CAPOT DE L'ENTRÉE D'AIR. Dans le cas d'une entrée d'air équipée d'une rallonge acoustique, dévissez cette dernière si nécessaire.



2) NETTOYEZ L'INTÉRIEUR DU CAPOT ET DE LA RALLONGE ACOUSTIQUE avec un chiffon humide (ne pas tremper dans l'eau le capot et la rallonge avec les mousses).

- Ne démontez pas la lame de régulation des grilles autoréglables.
- Ne démontez pas le volet et le système de commande hygroréglable des grilles hygroréglables.
- Pour une entrée d'air sans rallonge acoustique, nettoyez le socle avec une éponge sans le démonter de la menuiserie.



3) REMONTEZ LE CAPOT SUR LE SOCLE OU L'ENSEMBLE RALLONGE + CAPOT SUR LA MENUISERIE. Les mousses peuvent être remplacées si elles sont détériorées.



Les grilles de ventilation assurent une bonne circulation de l'air dans votre logement. Afin d'éviter un taux d'humidité trop élevée, ne les obturez pas et vérifiez régulièrement que rien n'empêche le passage de l'air.

VOLETS BATTANTS

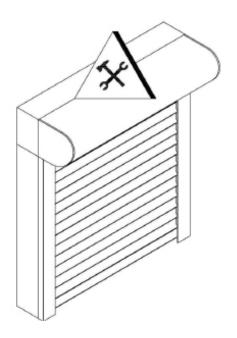
Les pièces en aluminium thermolaquées doivent être nettoyées au moins une fois par an, plus souvent si l'environnement est pollué.

Les encrassements normaux s'éliminent sans peine avec un produit de nettoyage doux et non abrasif (produit vaisselle par exemple). Pour plus d'efficacité, nous vous recommandons d'utiliser nos différents produits d'entretien (mis au point par TRYBA) adaptés au type de matériau.



N'utilisez en aucun cas des produits détergents grossiers ou des moyens décapants, des produits contenant de la soude, ou encore des produits alcalins ou acides (essence, diluant nitrocellulique, eau de Javel, produits chimiques comme l'acétone, le benzol, ou le trichloréthylène).

VOLETS ROULANTS



Afin d'assurer la longévité de vos volets roulants, nous vous recommandons de les **nettoyer régulièrement**. Veillez à **éliminer les saletés dans les coulisses**. Pour le nettoyage des surfaces, utilisez des **produits non agressifs**. Rincez régulièrement vos volets à l'eau douce.

Pour les volets équipés de lames aluminium thermique avec un revêtement spécifique destiné à augmenter le pouvoir isolant du tablier, un nettoyage plus régulier et fréquent est nécessaire au moins 1 fois par mois la première année d'utilisation, puis 1 fois tous les 3 mois pour limiter les éventuels dépôts sur l'autre face laquée de la lame.

Malgré ce nettoyage des traces résiduelles peuvent apparaître, cela ne constitue en aucun cas une non-conformité dans la mesure où cela ne remet pas en cause les propriétés thermiques du tablier et le bon fonctionnement du volet roulant, ce motif de réclamation ne sera pas pris en charge par la garantie.

Pour détecter toute anomalie ou détérioration, vérifiez régulièrement la résistance de vos volets et le fonctionnement des commandes.

Pour les composants électriques et les autres travaux (ex. réglage des fins de courses), l'inspection et l'entretien doivent être effectués par un professionnel qualifié.



Ne pas utiliser un volet qui doit être soumis à une réparation. Utilisez exclusivement des pièces de rechange d'origine.

VOLETS ROULANTS MOTORISÉS

CHANGEMENT DE LA PILE DE LA TÉLÉCOMMANDE

- · Soulevez la façade avec un outil fin et plat (tournevis plat) au niveau de la partie inférieure.
- · Faites levier sans forcer pour dégager les pattes de fixation.
- · Poussez la pile usagée hors de son logement à l'aide d'un outil en plastique.
- · Insérez une pile aux caractéristiques identiques, face marquée du + et texte lisible.
- · Poussez la pile au fond de son logement.

- Remettez en place la façade avant, en insérant les pattes de fixation dans leurs encoches et en appuyant sur la partie inférieure jusqu'au «clac» pour la fixer sur son support.
- · Appuyez sur une touche de la face avant : si la lampe témoin s'allume, alors le remplacement de la pile est correct.



Recyclez vos piles, déposez-les dans les points de collecte mis à votre disposition.

PORTES DE GARAGE

Afin de conserver votre porte en bon état de fonctionnement, nettoyez-la (panneaux côté extérieur ou lames, joints) **au moins tous les 3 mois**.

Pour le nettoyage des surfaces, utilisez de l'eau.

En cas de salissure importante, utilisez des produits non agressifs au pH neutre et un chiffon doux.

La lubrification se fera avec une graisse silicone ou une graisse téflonnée.

STORES BANNES

NETTOYAGE

Un encrassement excessif peut nuire au bon fonctionnement des stores bannes. Il convient donc de contrôler régulièrement l'état de salissure des stores et de les nettoyer si nécessaire. Précaution à prendre pour éviter les risques de dégâts matériels: Le nettoyage non conforme du store peut occasionner des dégâts. Il ne faut pas nettoyer les stores à l'aide d'un nettoyeur haute pression. Ne pas laisser pénétrer des produits de nettoyage dans les pièces mobiles ou le dispositif d'actionnement. Le store doit être mise hors tension pour le nettoyage.

- · Mettez hors tension tous les pôles de la ligne d'alimentation électrique en enlevant les fusibles des circuits associés ou en éteignant l'automate à fusibles.
- · Après le nettoyage, le store doit être déplacé dans la position finale supérieure et inférieure en tant que test de fonctionnement sous surveillance.

ENTRETIEN

Dans les zones exposées, une vérification périodique des défauts visibles par l'utilisateur est nécessaire. L'inspection ou la maintenance des composants électriques doit être effectuée par un électricien qualifié.

N'utiliser que des pièces de rechange d'origine.

